

## La minorité européenne d'Algérie : inégalités entre « nationalités », résistances à la francisation et conséquences sur les relations avec la « majorité musulmane » (1830-1962)

Session thématique « Pouvoirs d'États et États »

Mardi 20 juin 2006, matin (9h45-11h45), salle F 106

Cette contribution a pour objet la nature hétéroclite du peuplement européen en Algérie, laquelle fut longtemps objet d'inquiétude et de mesures palliatives de la part du pouvoir politique français (loi de « francisation automatique » de 1889). On interrogera les résistances à cette uniformisation, y compris de la part des Français, leurs formes et leurs effets, souvent paradoxaux et contrastés d'une région à l'autre du pays, sur les rapports avec la majorité démographique musulmane. On plaidera ce faisant pour une approche micro-historique, à partir de ce que Carlo Ginzburg appelle « traces » ou ce que Jacques Rancière nomme « [...] les effractions aléatoires à ce silence fondamental qui rend toute histoire collective problématique ». Un tel choix épistémologique permet seul en effet de rapprocher et de donner sens aux nombreuses et pourtant improductives tentatives, tant au XIX<sup>e</sup> qu'au XX<sup>e</sup> siècle, de sorties du modèle holiste colonial pour créer une société égalitaire qui aurait inclue ceux qu'Urbain appelait du terme désormais désuet de « régnicoles ». Il s'agit donc d'une tentative pour penser à nouveaux frais, en même temps, l'histoire du peuplement européen dans son rapport avec l'hégémonie française et le statut des Algériens musulmans. Histoire de ce qui n'a pas eu lieu, certes, mais qui n'en est pas moins violemment présente dans le présent d'aujourd'hui.